

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2013)  
**Heft:** 2014

**Artikel:** L'avenir depuis 50 ans avec DP. Partie V, École et formation : un paysage éducatif transformé et de nouveaux problèmes  
**Autor:** Gavillet, Françoise  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1014186>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Ville fédérale qu'on pourrait le soupçonner.

Mettons rapidement les choses au point. Berne est incontestablement une très belle ville. Ses habitants sont pour la plupart charmants et même hospitaliers. Le personnel de ses commerces est en général accueillant et n'hésite pas à venir au secours du chaland francophone en lui répondant dans sa langue. Mais ces qualités-là doivent certainement plus à un esprit d'entreprise bien compris qu'au bilinguisme institutionnel bernois. Et ensuite, c'est aller vite en besogne d'affirmer que ces caractéristiques individuelles justifient le statut de pont entre la Suisse alémanique et la Romandie que s'arroge la Berne cantonale pour justifier sa main mise sur ses territoires jurassiens.

Le journaliste José Ribeaud, rédacteur en chef du Téléjournal romand à Zurich de 1974 à 1982, aujourd'hui retraité dans cette ville, fait un sort à cette prétention bernoise dans un article bien documenté du *Quotidien jurassien* (9.11.2013): *Berne canton-pont, une imposture*.

Or, ce n'est pas le bilinguisme du canton de Berne qui l'amène à ambitionner de représenter un lien entre la Suisse alémanique et la Romandie. Les faits d'ailleurs sont têtus, ce canton a très rarement voté comme la Suisse romande dans les grands débats fédéraux. C'est par opportunisme que Berne souhaite avoir un pied dans les deux régions linguistiques. C'est en effet par intérêt (égoïste diront certains) que ce canton cherche à se

donner ce rôle de pont culturel. Sans cette dimension, convoitée plus qu'effective, Berne ne serait qu'un canton alémanique comme les autres. Pourtant siège de la capitale du pays, il a en effet progressivement perdu son influence politique au profit de Zurich, véritable centre national de décision.

C'est vrai que sans ses districts francophones, la Berne cantonale serait nue. Elle ne pourrait plus utiliser son bilinguisme pour justifier ses ambitions géopolitiques. Mais, avec ou sans ses 5% de francophones du Jura bernois, le canton de Berne a et aura toujours besoin de s'appuyer sur la Romandie pour exister en Suisse. Cela ne lui donne toutefois aucune légitimité à apparaître comme seul garant de l'équilibre confédéral.

## Un paysage éducatif transformé et de nouveaux problèmes

L'avenir depuis 50 ans avec DP - V. Ecole et formation

Françoise Gavillet - 09 novembre 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24660>

L'école et la formation sont rarement absentes de la scène publique et médiatique. Cette visibilité était encore plus évidente dans les années d'immédiate après-guerre - rien de surprenant donc à ce que ces thèmes soient fortement présents dès l'origine dans les colonnes de *Domaine Public*.

La naissance de DP coïncide en

effet avec le développement exponentiel des besoins de formation en Suisse. Au lendemain de la guerre, il a fallu répondre, dans un laps de temps court, aux exigences d'une croissance économique en forte expansion.

### Urgences de formation

Le *baby-boom* des années 50 s'est rapidement traduit par

une explosion des effectifs d'élèves dans la scolarité obligatoire, et en particulier dans la scolarité secondaire - dont l'arrivée générale des filles à ce niveau de formation. Un seul chiffre à titre d'illustration: ces effectifs ont augmenté de 50% dans le canton de Vaud entre 1950 et 1978. Dès lors, comme le pays manque de cadres et de personnels bien formés dans

tous les domaines, les attentes sont très grandes face à l'enseignement secondaire et à l'Université.

Plus précisément, dans les années 60 et au début des années 70, aux premiers temps de la publication (alors bimensuelle) de DP, les articles consacrés aux questions de formation sont fréquents dans les colonnes du journal. L'approche est tantôt sociologique, tantôt pédagogique, ou plus directement politique. Il s'agit toujours de promouvoir les nécessaires investissements financiers et humains en matière de formation, mais aussi de mettre le doigt sur les incohérences, les freins, les inégalités dans ce domaine.

### **Des thématiques prioritaires**

La ségrégation scolaire, à dimension sociale, est clairement dénoncée. A travers une sélection précoce, rigide et mal pensée, elle se traduit par un gaspillage inacceptable de talents. Mise en accusation, entre autres, la courbe de Gauss et son dogme des trois tiers d'élèves bons, moyens et faibles qui seraient présents dans chaque groupe scolaire, aussi réduit soit-il. Dans le deuxième numéro déjà, un article au titre explicite, [Echec aux échecs. Sélection scolaire et gaspillage des ressources intellectuelles du pays](#).

Parallèlement, sont présentés des systèmes scolaires refusant la sélection jusqu'au terme de la scolarité obligatoire, ceux du

nord de l'Europe et de la Suède plus particulièrement, dont on relève que le taux des étudiants universitaires, 25%, dépasse largement celui de la Suisse.

Plusieurs articles, dans une approche sociologique, mettent en évidence les inégalités sociales reproduites par l'école, à travers les taux très bas d'«*enfants d'ouvriers*» à l'Université (4% environ) et la présence forte des «*héritiers*». La faible présence des filles et jeunes femmes aux niveaux secondaire et tertiaire est aussi dénoncée, chiffres à l'appui. Au milieu des années 60, elles ne constituent en effet que le 18% des effectifs universitaires face au 82% des cohortes masculines.

Plus tard, c'est l'exigence d'accès des enfants handicapés à l'éducation qui sera mise en avant. Dans le canton de Vaud, il faudra attendre 1977 pour que soit votée une première loi sur l'enseignement spécialisé, qui consacre le principe du droit à l'instruction pour tous les enfants atteints d'un handicap.

Les questions pédagogiques sont bien présentes aussi. DP réaffirme avec insistance au cours des années 60 la nécessité de développer la recherche pédagogique, de créer des centres de recherche, de les doter de moyens suffisants, et de promouvoir la mise en œuvre de projets de «*pédagogie expérimentale*». DP relaie par exemple l'appel de professeurs d'Université suisses dénonçant les méfaits de l'encyclopédisme et

demandant que les enseignants universitaires reçoivent une formation pédagogique. Le journal présente aussi la création à Genève d'un cycle d'orientation de trois ans pour tous les élèves.

### **Les besoins de la formation universitaire**

Mais c'est probablement l'indispensable développement de l'Université – et plus précisément la nécessité de lui consacrer les financements nécessaires – qui constitue le *leitmotiv* prioritaire dans les premières années du journal. Ce thème illustre à l'évidence pour les auteurs des articles à la fois le gaspillage des talents et les injustices de la sélection. Une présentation des conclusions du Rapport Labhardt (1964) souligne le retard de la Suisse en matière de formation universitaire – alors même que des efforts importants sont entrepris, la part des recettes fiscales consacrée à l'enseignement supérieur a diminué entre 1958 et 1962.

Par ricochet, il s'agit évidemment d'assurer dans le même mouvement le développement de l'enseignement secondaire (scolarité obligatoire et postobligatoire) afin d'éviter un «*goulet d'étranglement*» à ce niveau-là. Les chiffres montrent d'ailleurs clairement que la Suisse est à la traîne en Europe quant au pourcentage de diplômés universitaires. Au milieu des années 60, seuls 4% d'une classe d'âge obtient un titre universitaire dans notre

pays.

Dans le domaine de la formation aussi, la fibre fédéraliste de DP se traduit par une forte sensibilité aux tensions liées à la répartition des pouvoirs entre Confédération et cantons. Un exemple frappant est celui de l'élaboration d'un règlement suisse de maturité, adopté par le Conseil fédéral. Inacceptable selon DP, car soumettant arbitrairement les études gymnasiales au *diktat* des exigences des seules études de médecine, et dépouillant par là même les cantons de leur autonomie en la matière.

### **Premières désillusions**

Dès la fin des années 70, une évolution des problématiques de la formation devient sensible. Des désillusions apparaissent, une prise de conscience progressive du maintien des inégalités sociales à l'école, des attentes déçues face à la recherche pédagogique, des regrets face au manque d'ambition des réformes en Suisse, et au retard persistant de notre pays en ce domaine.

Du coup, la tonalité des articles consacrés à l'école et à la formation évolue. Ces articles deviendront nettement plus rares dans les décennies suivantes.

### **Mutations lourdes**

Il ne fait aucun doute, rétrospectivement, que le paysage de la formation a été

modifié en profondeur au cours des trente dernières années.

Il y a bien eu explosion des effectifs d'étudiants à tous les niveaux de formation, même si cette massification ne s'est que partiellement traduite en démocratisation. Le taux suisse d'obtention d'un diplôme universitaire (Hautes écoles) a augmenté mais demeure aujourd'hui encore inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE. Il lui est en revanche légèrement supérieur s'agissant des diplômes de HES (cf. OCDE, [Regards sur l'éducation 2013](#)).

Et d'ailleurs, en matière de formation professionnelle, l'événement majeur a précisément été la création, à la fin des années 90, de ces Hautes écoles spécialisées, et dans la foulée celle des Hautes écoles pédagogiques, instaurant des formations tertiaires dans tous les domaines professionnels.

De même, des accords importants, quoique très discutés, ont été réalisés en matière d'harmonisation, notamment les accords de Bologne au niveau européen (1999), ou plus récemment *Harmos* à l'échelle suisse.

### **Et aujourd'hui, quelles priorités?**

En revanche, des problèmes nouveaux sont aussi apparus, auxquels l'école, et au-delà la société tout entière, sont aujourd'hui confrontées. Nous n'en mentionnerons ici que

deux, particulièrement lourds de par les conséquences humaines et sociales qu'ils engendrent.

Il s'agit tout d'abord, apparues depuis près de trente ans, des nouvelles migrations liées aux conflits armés ou à la misère. La prise en charge par l'école de ces élèves allophones exige des réponses spécifiques et a conduit à la création de structures particulières (classes d'accueil, soutien individualisé, etc.).

Par ailleurs, on constate depuis plusieurs années en Suisse qu'une proportion de 10 à 15% de jeunes arrivent au terme de la scolarité obligatoire sans perspective de formation et sans avoir acquis un niveau suffisant de compréhension et d'analyse des textes écrits leur permettant de développer leur autonomie et de s'insérer dans la société (voir le rapport 2010 [L'Éducation en Suisse](#) du Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation). Une société avancée ne peut pas tolérer une telle situation. Aujourd'hui, ce ne sont plus d'abord les élites qu'il faut développer, c'est clairement le soutien aux premières années de la scolarité qui devient prioritaire.

---

*Cet article s'inscrit dans une série qui revient sur les évolutions et les enjeux pour l'avenir des grands dossiers de la Suisse depuis la création de DP en octobre 1963. Ils seront rassemblés dans un numéro spécial.*